

En 2020,
Je (re)découvre la ferme
- Dossier de Presse -



Après une année 2019 marquée par l'agri-bashing et un certain dénigrement envers les agriculteurs, une question s'impose : et si citoyens et agriculteurs repartaient du bon pied en 2020 ?

Au-delà de l'aspect rhétorique de cette interrogation se pose la question de la manière. Et si la solution était simplement de montrer, de voir, d'entendre, de sentir et de partager la vie de la ferme dès le plus jeune âge ?

*C'est le rôle des **fermes pédagogiques** : montrer la ferme aux plus jeunes comme aux moins jeunes, leur enseigner l'agriculture, leur montrer le travail de la terre et partager une passion : celle de vivre au quotidien proche de la nature et des animaux.*

C'est qu'une ferme n'est pas juste une bâtisse ou un lieu de travail, c'est aussi – et surtout – un lieu de vie où hommes, femmes, enfants, veaux, vaches, poules et cochons se côtoient et où chacun y a quelque chose à raconter.

En 2020, Accueil Champêtre en Wallonie, association sectorielle représentant (entre autres) les fermes pédagogiques, entend faire parler de celles-ci et lance une campagne de communication pour promouvoir et supporter les fermes pédagogiques wallonnes.



En 2020, Je (re)Découvre la Ferme

Table des matières

1. Agri-bashing et ignorance du terrain	4
2. En 2020, je (re)découvre la ferme	5
3. Une ferme pédagogique ?	6
4. La situation en Wallonie	7
5. Ferme pédagogique, une appellation reconnue.....	8
6. Une pédagogie active et participative.....	10
7. Bénéfices pour l'agriculteur.....	10
8. Fermes pédagogiques et fermes d'animation	11
9. Fermes pédagogiques et fermes d'accueil social.....	12
10. Accueil Champêtre en Wallonie.....	12
a. L'encadrement des fermes pédagogiques.....	12
b. L'ASBL	13
Contacts	18

1. Agri-bashing et ignorance du terrain

L'agri-bashing est un anglicisme à la mode ces temps-ci. Il s'agit d'un mot-valise entre agriculture et bashing (*dénigrement*) désignant une certaine forme de lynchage médiatique du monde agricole. L'année 2019 a particulièrement été marquée par cette déconsidération globale du secteur de la production alimentaire, surtout via les actions de protestation ou de communication de groupes végans ou antispécistes.

Si certaines de ces critiques avaient bel et bien leur place dans l'espace public et médiatique, nombre d'entre elles n'avaient aucunement leur place en Belgique, et encore moins en Wallonie.

Le principal problème de cet agri-bashing moderne est la création d'amalgames entre des modes de production très ou complètement différents. Ainsi, la plupart de ces critiques découlent d'agricultures non-européennes, aux méthodes agricoles et/ou aux contrôles diamétralement opposés aux normes européennes, belges et wallonnes.

Face aux images de feed lots américains (ces parcs d'engraissement intensifs des bovins), de cultures d'OGM et d'épandages brutes de pesticides, il est bon de rappeler que le secteur de la production belge est extrêmement contrôlé, tant du point qualitatif que sanitaire, et que l'agriculture wallonne est une agriculture avant tout familiale.

L'agri-bashing en Wallonie est donc, en partie, le résultat d'une certaine forme d'ignorance. Avec une moyenne de 50 vaches laitières par exploitation bovine ou de 630 porcs par ferme porcine, la région est loin de participer au gigantisme fermier décrié par ses opposants. Si on ajoute le fait que le nombre d'exploitations bio a triplé en 15 ans et que la majorité de l'agriculture wallonne est dite « raisonnée », on comprend que le modèle en place en Wallonie se distingue nettement des images diffusées en boucle par ses critiques.

C'est un constat que les principaux acteurs de terrain (FWA, FUGEA...) mettent régulièrement en avant : la singularité de la production wallonne et son évolution constante vers une agriculture responsable et citoyenne.

Accueil Champêtre en Wallonie, en tant que principale association d'encadrement des agriculteurs en diversification, entend donc « remettre la ferme au milieu du village » en promouvant davantage d'échanges et d'interactions entre citoyens, ruraux et agriculteurs. Une solution qui pourrait passer par le partage et l'éducation via, par exemple, les **fermes pédagogiques**, ces exploitations qui partagent leur travail entre la vie à la ferme et l'éducation des plus jeunes !

2. En 2020, je (re)découvre la ferme

Accueil Champêtre en Wallonie veut faire de 2020 **l'année des fermes pédagogiques**. En tant qu'association de référence dans le secteur de la diversification rurale et agricole, l'ASBL entend (re)placer les fermes pédagogiques comme lien entre ruraux, citadins et agriculteurs.

Avec plus de 100 000 visiteurs chaque année en Wallonie, les fermes pédagogiques peuvent être ce liant nécessaire pour relancer le débat et la communication entre deux mondes qui tendent à s'éloigner...

C'est dans ce but qu'Accueil Champêtre en Wallonie veut faire parler des fermes pédagogiques et promouvoir le réseau durant toute cette nouvelle année. En s'appuyant sur le milieu scolaire, les médias, les réseaux sociaux, les animations externes et les partenariats, l'association veut s'adresser aux plus jeunes et aux moins jeunes pour leur montrer la réalité du monde agricole. Montrer, sentir, vivre la vie à la ferme, et si on repartait sur des bonnes bases ?

Nos premières actions :

- Dossier de presse et contacts avec les médias
- Promotion en milieu scolaire via Enseignons.be
- Promotion sur Internet et les réseaux sociaux
- Mise en avant des Fermes Pédagogiques lors d'événements et rencontre avec le public (fermes en ville, foires...)
- Créations de capsules et vidéos
- ...

3. Une ferme pédagogique ?

Une ferme pédagogique est une ferme en activité qui accueille des visiteurs, des classes, des stages ou des anniversaires. Bien que la majorité de son public soit composé de jeunes enfants, elle peut aussi accueillir des adultes ou des familles en visite.

Ces fermes pédagogiques sont l'occasion pour ces visiteurs de découvrir la vie à la ferme ou d'approcher des animaux qu'ils ne côtoient pas au quotidien : vaches, cochons, poules, lapins, moutons et chèvres, voire des alpagas, des bisons, des autruches ou même des escargots.

Outre la découverte de bêtes typiquement rurales, ces visites permettent aux jeunes et moins jeunes de nourrir les animaux, de récolter et cuisiner des produits de la ferme, de découvrir la transformation agricole... En plus du plaisir de l'expérience, cela leur permet de comprendre le monde agricole actuel et ses relations avec leur vie quotidienne : d'où viennent les légumes, les œufs, la viande ou les céréales qu'ils ont mangé le matin ou la veille.

L'objectif d'une ferme pédagogique est donc, par la découverte, la détente et la dégustation, de sensibiliser ses visiteurs au métier d'agriculteur, au monde animal et végétal, au développement durable mais aussi aux rôles économique, sociologique, environnemental, patrimonial et technologique de l'agriculture.

De manière générale, trois types d'accueil peuvent être organisés : des visites scolaires, parfois sur plusieurs jours, des stages pendant les vacances ou des anniversaires à la ferme.



4. La situation en Wallonie

En Wallonie, il y a une grosse cinquantaine de fermes pédagogiques reconnues en activité ainsi qu'une quinzaine de fermes d'animation. Ces fermes accueillent plus de 100 000 visiteurs par an, majoritairement des enfants (à hauteur de 95% des visiteurs) lors de sorties scolaires ou de stages à la ferme.

La très grande majorité de ces fermes pédagogiques sont encadrées par Accueil Champêtre en Wallonie, dont le pôle « Ferme Pédagogique » travaille en collaboration avec la DGO3 (Agriculture) et l'APAQ-W (promotion de l'alimentation wallonne) pour animer et promouvoir ce réseau.

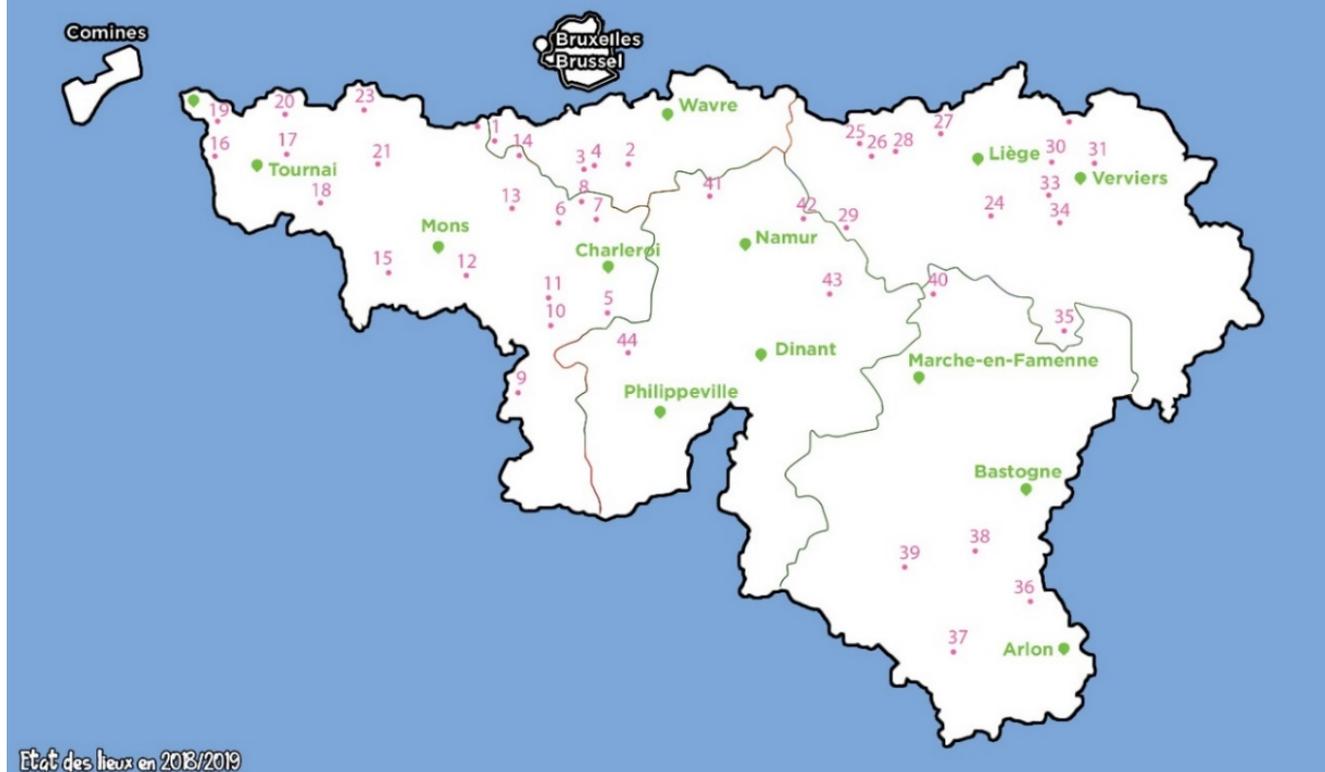
Le coût moyen d'une journée en ferme pédagogique est de 10€ par élève, hors frais de déplacement.

Si, à travers l'histoire, les fermes ont souvent eu une fonction d'accueil, il fallut attendre 1990 pour que les fermes pédagogiques se structurent. Après des décennies d'urbanisation tant de la société que du terroir doublées d'une certaine perte de repères agricoles des citadins, des agriculteurs créèrent les premières fermes pédagogiques en tant que telles, sous les appellations fermes buissonnières ou fermes découvertes. Leur objectif était simple : restaurer le dialogue avec le grand public, et plus spécifiquement avec les enfants.

Avec la création d'Accueil Champêtre en Wallonie, en 2001, les choses se structurent et l'encadrement, auparavant syndical, devient unique et spécifique aux fermes pédagogiques. L'ASBL s'instaure comme le lien privilégié entre l'administration, les partenaires régionaux (tels que l'APAQ-W) et les propriétaires, animateurs ou porteurs de projet(s) agro-pédagogique(s).

C'est en 2014 que le terme de « Ferme pédagogique » a officiellement été défini dans le Code Wallon de l'Agriculture avant qu'un arrêté ministériel n'en précise les conditions, en 2017.

Carte des Fermes pédagogiques en Wallonie



5. Ferme pédagogique, une appellation reconnue

On ne s'improvise pas « Ferme Pédagogique ». Ou plutôt, on ne peut se revendiquer de l'être sans l'aval de la Wallonie, l'appellation est reconnue et protégée par un cahier des charges précis. La Ferme pédagogique est définie dans le Code Wallon de l'Agriculture comme « *une exploitation agricole qui tire la majorité de ses revenus de l'activité agricole et qui est gérée de façon autonome par un agriculteur tout en accueillant régulièrement, à titre accessoire, des visiteurs et enfants dans le cadre d'activités pédagogiques.* » Pour pouvoir porter l'appellation, il est nécessaire de répondre aux critères suivants :

- La demande doit être initiée par un agriculteur en activité ;
- L'agriculteur et/ou un de ses animateurs doit disposer d'une formation pédagogique ;
- L'agriculteur et/ou un de ses animateurs doit disposer d'une formation en premiers secours ;
- La ferme pédagogique doit disposer d'un local d'accueil et d'un bloc sanitaire ;
- Le local d'accueil doit être en ordre au niveau de la réception électrique et de la sécurité incendie ;
- L'agriculteur doit veiller à la sécurité de ses visiteurs, en prenant les assurances nécessaires et en faisant réaliser une analyse de risques par un organisme spécialisé ;
- Les activités de la ferme pédagogique doivent répondre aux missions citées dans le Code Wallon de l'Agriculture ;

L'aspect pédagogique étant au cœur de la démarche, il est vivement recommandé de suivre une formation spécifique de 3 jours, dispensée en collaboration avec Education-Environnement. Cette formation aborde quelques activités concrètes effectuées à la ferme avec les enfants et les met en rapport avec les apprentissages scolaires. Les participants se rencontrent, échangent sur le type d'animations qu'ils proposent, etc. La formation donne également des conseils concrets pour sensibiliser les participants à l'accueil pédagogique (la façon dont on s'adresse à un enfant, par exemple.).

6. Une pédagogie active et participative

Le premier intérêt de ces fermes est évidemment pédagogique. Par la découverte, l'expérimentation, les cinq sens et l'apprentissage, les jeunes et moins jeunes découvrent la nature ou la vie à la ferme. Ils se rendent compte, par une pédagogie à la fois active et participative, que l'agriculture a un impact majeur sur l'environnement et l'alimentation de l'Homme.

Diverses activités sont généralement proposées, des plus classiques (nourrir les animaux, les pailler, récolter les œufs...) aux plus originales (golf champêtre, balade en calèche...) en passant par les plus pratiques (fabrication du jus de pomme, du pain...).

Les visiteurs appréhendent ainsi le cycle de la vie, des saisons, de l'alimentation, etc. de manière pratique et récréative. Ils peuvent ainsi se rendre compte par eux même qu'un agriculteur ne détruit pas l'écosystème, il l'enrichit, il participe à la vie de la terre. Cette pédagogie active et participative est vraiment au cœur du projet : on n'apprend pas simplement les choses, on les vit.

Et cette journée peut ensuite se poursuivre en classe, les enseignants recevant des dossiers pédagogiques d'approfondissement de la matière abordée à la ferme édités en collaboration avec l'APAQ-W.

7. Bénéfices pour l'agriculteur

Une ferme pédagogique est une activité complémentaire de diversification. Cela signifie que la majeure partie des revenus de l'agriculteur découle de sa production première. Au niveau financier, l'activité « ferme pédagogique » constitue un complément pour l'agriculteur dont le métier principal reste la production. L'activité pédagogique permet souvent de créer de l'emploi : si, au départ, les animations sont menées par l'agriculteur, il arrive bien souvent que, lorsque l'activité s'accroît, des emplois complémentaires temporaires (étudiants, intérimaires) ou permanents (engagement d'animateurs) soient créés. Il arrive également, comme l'a montré une enquête sur le temps de travail menée par Accueil Champêtre en Wallonie avec **Diversiferm** début 2017, que certaines tâches liées à la production primaire de la ferme soient déléguées à une personne ou une entreprise de travaux agricoles afin de permettre à l'agriculteur de mener l'activité d'accueil. Outre l'intérêt « humain », la plus-value financière est intéressante puisque les revenus générés par la diversification sont moins dépendants des fluctuations que ceux liés aux productions classiques (lait, céréales...).

Bien au-delà du niveau financier, accueillir des enfants apporte un réel enrichissement sur les plans humain et social pour l'agriculteur et sa famille. C'est cet aspect avant tout qui motive les agriculteurs.

La ferme pédagogique est donc un bel exemple de développement durable qui permet à l'exploitation agricole de se développer en parallèle sur les plans économique, social et écologique.

8. Fermes pédagogiques et fermes d'animation

Si la ferme pédagogique est une appellation reconnue et protégée, cela ne signifie pas qu'elles sont les seules à faire de la pédagogie en milieu agricole. À côté des fermes pédagogiques sont apparues les fermes d'animation, des fermes urbaines ou périurbaines avec peu ou pas du tout de production agricole. N'étant pas des exploitations agricoles, les fermes d'animation ne peuvent prétendre au titre de ferme pédagogique mais pratiquent néanmoins aussi l'accueil à finalité éducative. Elles ont donc aussi pour objet le rapprochement avec la nature, la découverte de la ferme, l'approche du monde animal et végétal ou encore la découverte de la production alimentaire. On compte une quinzaine de fermes d'animation en Wallonie.



9. Fermes pédagogiques et fermes d'accueil social

À la différence des fermes pédagogiques, qui accueillent des visiteurs dans un cadre éducatif ou de loisirs, les fermes d'accueil social s'ouvrent aux personnes dites « en difficulté », pour des raisons sociales, familiales ou de santé. Le but est ici davantage la recherche de bien-être ou d'intégration sociale au travers d'activités simples mais valorisantes, comme le travail à la ferme, l'alimentation des animaux, les petits travaux manuels... L'esprit est que chacun, accueilli comme accueillant, donne et reçoive : du temps, de l'attention, du soutien, des connaissances et de la reconnaissance, des coups de main... Et que ces rencontres constituent pour chacun une source de mieux-être et d'enrichissement relationnel. Bien que les visées soient différentes, de nombreuses fermes pédagogiques font aussi de l'accueil social, pour le plus grand bonheur des uns comme des autres !

10. Accueil Champêtre en Wallonie

Accueil Champêtre en Wallonie a pour but d'aider les ruraux et les agriculteurs dans leurs processus de diversification : représentation, conseil, accompagnement individuel et collectif (mise en réseau) pour la mise en œuvre, le suivi, la communication et la promotion de leurs activités. L'asbl soutient actuellement plus de 500 familles pour pas moins de 850 activités au travers de la Wallonie : fermes pédagogiques, gîtes et chambres d'hôte, magasins à la ferme, transformation et circuits courts, innovation et transition, loisirs et accueil social rural.

a. L'encadrement des fermes pédagogiques

Les agriculteurs qui souhaitent bénéficier d'aide et d'encadrement pour leur activité de ferme pédagogique, peuvent faire appel à l'asbl Accueil Champêtre en Wallonie (www.accueilchampetre-pro.be ou 081/627 449).

Cette asbl propose un accompagnement dans la réflexion du projet de ferme pédagogique, sa structuration, son lancement, sa gestion et sa promotion.

Pour bien débiter, l'asbl propose la visite de conseillers sur place afin d'envisager les différents aspects du projet (planification des travaux éventuels, évaluation du temps de travail, analyse des ressources disponibles/à acquérir, organisation en fonction des autres activités de la ferme, approche de la rentabilité, conseils pour l'aménagement et les animations, analyses de risque...)

L'encadrement ne se limite pas au démarrage du projet mais se poursuit toute la durée de celui-ci. L'agriculteur peut participer à des journées d'échanges d'expériences sur des thèmes variés et à des formations (en pédagogie mais aussi en informatique, communication etc.). L'asbl met à disposition de ses membres de nombreuses informations pratiques : réglementations, labels, arnaques, évolution du marché... et offre un soutien pour les



démarches administratives. Elle incite également les membres à entrer dans un processus d'amélioration continue via Wallonie Destination Qualité.

Accueil Champêtre en Wallonie assure la promotion des Fermes pédagogiques en partenariat avec l'APAQ-W via différents media : guide et dépliants, présence sur les réseaux sociaux, site web et participation à différentes foires et salons tels que le Salon de l'Education, les Fermes en Ville, C'est Bon C'est Wallon, 1001 Familles...

b. L'ASBL

Accueil Champêtre en Wallonie (ACW) est une ASBL née en 2001, après plus de 25 ans d'histoire vécue au travers des associations Fetourag et UTRA, issues alors des deux principaux syndicats agricoles wallons.

Forte d'une expérience de nombreuses années et d'une **équipe de 18 personnes**, l'ASBL est une **structure phare pour la diversification agricole et rurale** en Wallonie.

Ses services sont destinés :

- **Aux agriculteurs** qui souhaitent diversifier leur activité primaire de production en développant une activité para-agricole ;
- **Aux personnes habitants à la campagne** qui souhaitent démarrer une activité de **tourisme, de circuits courts, d'animation ou de pédagogie**.

Le travail de l'ASBL s'articule autour de 4 missions principales :

1. Encadrement

- Administratif et technique : détermination des motivations personnelles et économiques, aide aux choix stratégiques du projet, analyse des moyens et compétences nécessaires, planification des étapes d'installation, permis d'urbanisme et d'environnement, BCE, AFSCA, relais vers les personnes ressources, ...
- Economique : plan d'affaires et financier, calcul du prix de vente, prix de revient et seuil de rentabilité, conseils comptables, fiscaux et commerciaux, ...
- Communication : création d'une boîte à outil évolutive, aide à la réalisation d'une page Facebook, d'un site Internet, d'un flyer, de cartes de visite, ...

2. Promotion

Promotion des produits et activités des porteurs de projets entres autres via :

- Un site Internet spécifiquement orienté pour le grand public : www.accueilchampetre.be
- Des guides détaillés pas axe de diversification, reprenant l'ensemble du réseau



- Des salons et foires diverses tout au long de l'année (foires agricoles de Libramont, foire agricole de Battice, salon de l'éducation, Fermes en ville, ...)
- Des contacts réguliers avec la presse (écrite, radio, télé)

3. Animation, mise en réseau et formation

- Formations spécifiques
- Partage de l'expertise de terrain
- Organisation de journées d'échanges d'expériences, visites de terrain, voyages d'études, ...

4. Représentation

- Défense et représentation du secteur auprès des organes consultatifs ou décisionnels, les administrations et partenaires, que ça soit au niveau fédéral, régional, provincial ou communal.

Du Tournaisis à la frontière luxembourgeoise, l'ASBL accompagne et encadre **annuellement près de 500 familles**, selon leur(s) activité(s) de diversification :

- **Pôle « Circuits courts »** : transformation, magasins et restaurants à la ferme, vente directe, ...
- **Pôle « Hébergements »** : gites, chambres d'hôtes, insolites, campings à la ferme, ...
- **Pôle « Pédagogie »** : accueil d'écoles, stages, anniversaires, ...
- **Pôle « Accueil social rural »** : accueil de public en difficulté à la ferme ou à la campagne, ...
- **Pôle « Accueil récréatif »** : golfs et circuits champêtres, team-building, salles pour réceptions et séminaires, sentiers pieds nus, activités insolites, visite de ferme, ...
- **Cellule Agri-Innovation** : guichet unique de soutien à l'innovation et à la coopération rurale, agricole et forestière en Wallonie et à Bruxelles.

A quoi il faut ajouter deux pôles transversaux :

- La **Cellule économique/observatoire de la diversification** : encadrement économique, comptable et fiscal du réseau ainsi qu'un observatoire socio-économique de la diversification wallonne.
- Le **Pôle Communication** : promotion du réseau, médias, aide à la communication, réalisation de supports graphiques, audio et visuels,...



L'ASBL promeut sur son site internet www.accueilchampetre.be les activités de ses membres avec près de **650 produits d'hébergements**, près de **80 acteurs du circuit court** (magasins, restaurants), une bonne **cinquantaine de fermes pédagogiques** (anniversaires, stages et accueil d'écoles) et une **quarantaine d'activités de loisirs** (salles, golfs et circuits champêtres, sentiers pieds nus, team-building, ...).

Accueil Champêtre en Wallonie est le pôle économique de DiversiFerm

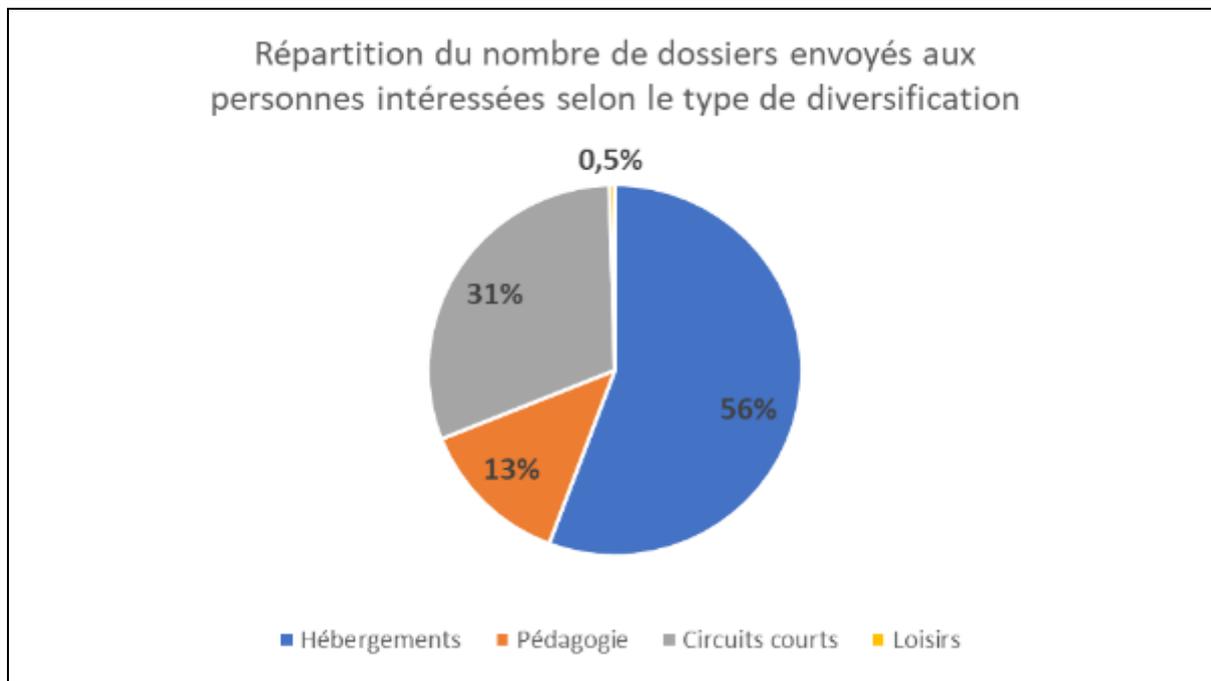
DiversiFerm est une association de compétences qui a pour but d'accompagner les agriculteurs-transformateurs et les artisans souhaitant valoriser les ressources agricoles du territoire wallon et leur commercialisation via les circuits courts.

Quatre structures sont réparties en 3 pôles pour offrir un service d'accompagnement des personnes désirant se lancer dans ce type de projets :

- Technologique
- Hygiénique
- Economique

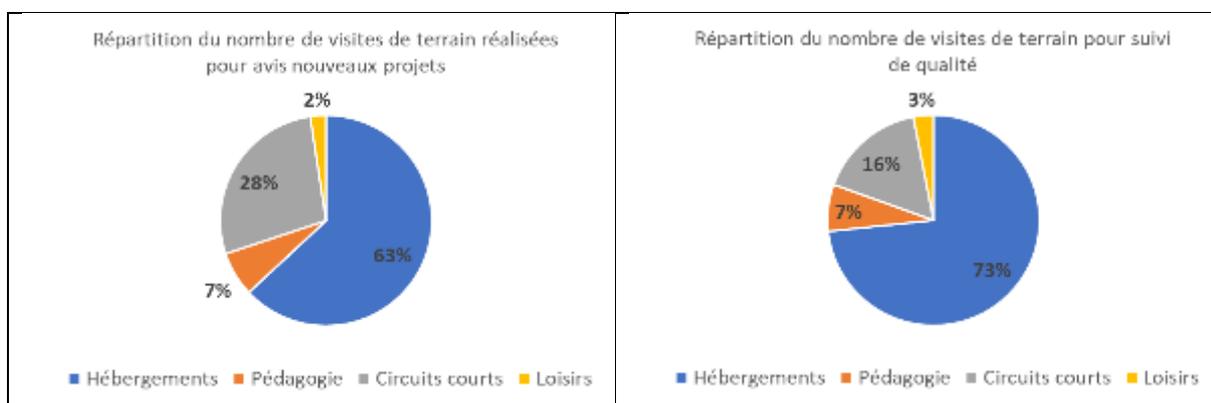
Accueil Champêtre en Wallonie, en tant que **pôle économique**, encadre les porteurs de projets en leur apportant un appui d'un point de vue économique et administratif pour le développement, la mise en œuvre et le suivi de leur projet. Plus d'informations sur www.diversiferm.be.

En moyenne, ce sont près de **300 personnes** (ou familles, groupement de personnes), qui, annuellement, manifestent un intérêt pour une activité de diversification et prennent contact avec nous.



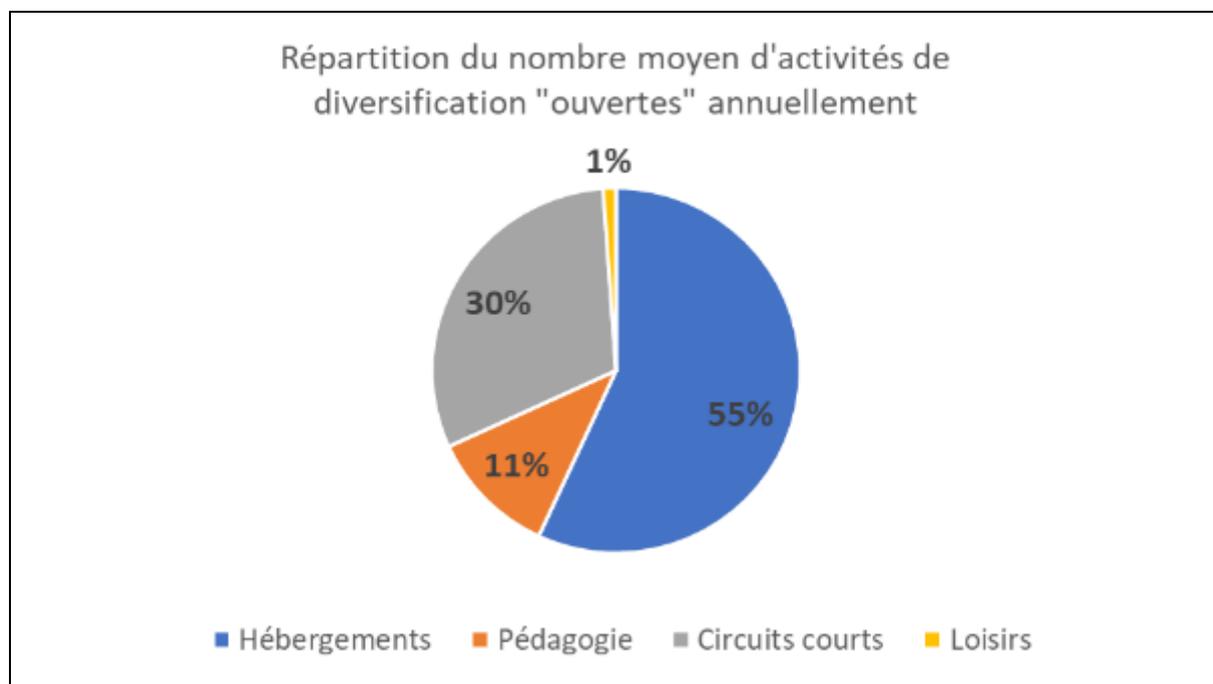
Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).

Notre équipe réalise près de **500 visites de terrain par an**, qui se répartissent de manière équivalente entre des visites pour avis sur des projets en développement et des visites de suivi de qualité pour des projets qui sont déjà en activité.



Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).

Chaque année, ce sont en moyenne **une centaine d'activités de diversification** (gîtes, chambres d'hôtes, magasin à la ferme, ateliers de transformation, accueil d'écoles, stages, anniversaires, ...) qui sont **inaugurées** suite à l'encadrement fourni par l'ASBL.



Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).



Accueil Champêtre
en Wallonie

Contacts

Valérie Mayérus

Chargée de mission « Fermes Pédagogiques »

+32 81 62 74 69

valerie.mayerus@accueilchampetre.be

Coordonnées générales

Accueil Champêtre en Wallonie

Chaussée de Namur, 47

5030 Gembloux

Tél : 081/627 454

E-mail : info@accueilchampetre.be

Site internet : www.accueilchampetre-pro.be

Pour découvrir le réseau des membres de l'asbl : www.accueilchampetre.be

Réseaux sociaux

Facebook : <https://www.facebook.com/accueilchampetre/>

Instagram : <https://www.instagram.com/accueilchampetre.wallonie/>